

ORGANISATION DU DEROULEMENT DES DEBATS

Table ronde N°1 : Préparer le débat national sur la transition énergétique

Ministres :

Delphine Batho, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif

Facilitatrice : **Laurence Tubiana**

Vendredi après-midi :

I - Définir les enjeux du débat national : les conditions de réussite, les grandes questions à mettre en discussion, le périmètre des sujets en débat et les conditions de la transition énergétique sur le plan industriel, social, environnemental et territorial (consommation, production, transports,...), les grands enjeux à prendre en compte (climatiques, sociaux, de compétitivité économique, de performance globale...),...

II - Définir les grandes règles du débat national : l'organisation, le calendrier, les modalités de pilotage, l'association des experts et des citoyens, la décentralisation des débats...

Samedi matin :

III. Les mesures d'urgence : Engager sans attendre l'amélioration de l'efficacité énergétique et définir les mesures transitoires immédiates pour soutenir les filières industrielles liées aux énergies renouvelables.

Table ronde N°2 : Faire de la France un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité

Ministres :

Cécile Duflot, ministre de l'égalité des territoires et du logement

Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Victorin Lurel, ministre des Outre-Mer (samedi matin).

Facilitateur : **Gilles Bœuf**

Vendredi après-midi :

I. Mettre en œuvre la stratégie nationale pour la biodiversité et favoriser la prise de conscience citoyenne comparable à celle qui s'est opérée sur le changement climatique

II. Mettre en œuvre une politique d'aménagement durable du territoire, notamment pour lutter contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain (urbanisme, agriculture, eau...)

III. Les outils existants (trames vertes et bleues,...) et les nouveaux outils à concevoir

Samedi matin :

IV. La biodiversité des Outre-Mer

V. Méthode et calendrier d'élaboration de la loi cadre sur la biodiversité

Table ronde N°3 : Prévenir les risques sanitaires environnementaux

Ministres :

Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé

Geneviève Fioraso, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (samedi matin)

Guillaume Garot, ministre délégué chargé de l'agroalimentaire

Facilitatrice : **Agnès Buzyn**

I. Santé, Recherche, Environnement : partager le constat pour définir une stratégie cohérente (dont PNSE 2 vers PNSE 3, dont risques émergents, dont expositions professionnelles).

II. Comment prendre en compte les facteurs environnementaux dans la stratégie nationale de santé ? (biosurveillance et toxicologie, mobilité des personnes, repérage et prise en charge des pathologies environnementales, réduction des inégalités sociales...)

III. Recherche et expertise en environnement.

Table ronde N°4 : Financement de la transition et fiscalité écologique.

Ministres :

Jérôme Cahuzac, ministre délégué chargé du Budget (samedi matin)

Pascal Canfin, ministre délégué chargé du développement

Fleur Pellerin, ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique

Facilitateur : **Thierry Wahl**

Vendredi après-midi :

I. Les grandes règles et les grands enjeux pour une fiscalité efficace écologiquement, prenant en compte les enjeux de la compétitivité et du pouvoir d'achat

II. Les financements innovants pour le financement de la transition écologique

Samedi matin :

III. Les chantiers de la fiscalité écologique

Table ronde N°5 : Améliorer la gouvernance environnementale

Ministres :

Michel Sapin, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Marylise Lebranchu, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique (samedi matin)

Frédéric Cuvillier, ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche

Facilitateur : **Daniel Lebègue**

I. Engager l'évolution des instances de concertation nationales et locales

II. Le renforcement de la participation des citoyens et la modernisation des procédures environnementales

III. Engager une nouvelle étape en matière de RSE

Samedi matin :

IV. Développement durable et décentralisation.